



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 21-455 / MEA / DGEN

PAPEETE, le 09/06/2021

DOCUMENT DE CONSULTATION

« **AUDIT DES ÉLÉMENTS DE DÉTERMINATION DU TARIF DE RÉFÉRENCE
D'INTERCONNEXION DES OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE MOBILE EN
POLYNÉSIE FRANÇAISE POUR LES ANNÉES 2022 ET 2023** »

PRINCIPES DE LA CONSULTATION

Nom et adresse officiels du service administratif acheteur : Direction générale de l'économie numérique –
DGEN – Immeuble Toriki au 1^{er} étage – Rue Dumont D'Urville à Papeete - Tahiti

Karl TEFAATAU, chef de service de la DGEN, karl.tefaatau@polynesie-francaise.pf

Objet du marché en procédure adaptée : Les objectifs de cette prestation de service sont d'auditer conformément aux dispositions du code des postes et télécommunications en Polynésie française, les éléments transmis par les opérateurs de téléphonie mobile autorisés (ONATi VINI, PMT VODAFONE et VITI) dans le cadre de l'élaboration de leur tarif de référence d'interconnexion et d'accompagner la DGEN dans la détermination de ces tarifs pour leur approbation par le conseil des ministres.

Catégorie de services :

- Lieu d'exécution et de livraison : Papeete – Tahiti

Caractéristiques principales :

- Type de procédure : Marché en procédure adaptée inférieur à 15 000 000 XPF ou 125 700 €
Toutes Taxes Comprises
- Forme de marché : Attribution d'un marché unique
- Prestations divisées en lots : non
- Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois à compter du 1^{er} août 2021
- Modalités essentielles de financement/paiement : Prestations réglées par un prix global forfaitaire
- Prix fermes
- Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : française
- Unité monétaire utilisée : Francs CFP - Euros €

Planning :

- Avis de consultation : le jeudi 10 juin 2021
- Date limite de manifestation d'intérêt : lundi 14 juin 2021 à 12 heures (heure de Tahiti)
- Date limite de réception des offres : le vendredi 2 juillet 2021 à 8 heures (heure de Tahiti)
- Fin de l'analyse des offres : le mardi 6 juillet 2021
- Réunions techniques - Choix définitif : le mercredi 7 juillet 2021

La proposition sera réalisée au format PowerPoint et devra comprendre à minima les éléments suivants :

- Compréhension du contexte et des enjeux ;
- Démarche proposée ;
- Méthodologie retenue ;
- Planning faisant apparaître les différentes phases, les déplacements éventuels en Polynésie française et les dates de livraison des livrables ;
- Equipe et partenaire(s) retenu(s) ;
- Proposition tarifaire ;
- Références significatives (missions et secteurs d'activité similaires) ;
- Délais.

Pièces administratives à fournir avec la proposition :

- Un relevé d'identité bancaire ;
- Un extrait d'immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés (Kbis) ;
- Un numéro SIRET (pour les entreprises métropolitaines).

Critères d'attribution :

- Pas d'enchère électronique
- Offre économiquement la plus avantageuse
- A la remise des offres la DGEN pourra engager des négociations avec les soumissionnaires ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères définis dans le présent document de consultation. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

Les offres seront appréciées en fonction des 4 critères suivants :

Critères d'évaluation des offres	Nombre de points
Compréhension des enjeux, démarche et méthodologie proposée	/20
Expertise de l'entreprise et de l'équipe proposée	/20
Montant de la prestation : Prix acceptables, prix forfaitaire	/40
Capacités logistiques (adaptabilité, délais de réalisation et livraison, déplacements éventuels en Polynésie française...)	/20
TOTAL	/100

Les objectifs de cette prestation de service sont :

- L'audit des éléments transmis par les opérateurs de téléphonie mobile dans le cadre de la détermination de leur tarif pour les années 2022 et 2023 ;
- L'accompagnement de la DGEN dans l'élaboration et la détermination de ces tarifs pour approbation par le conseil des ministres.

Les travaux attendus sont :

- L'élaboration d'un guide méthodologique d'audit permettant à la DGEN de disposer d'un cadre méthodologique de travail qui pourra être exploité lors des prochains travaux ;
- L'élaboration d'un rapport d'audit détaillé pour chacun des opérateurs ;
- L'élaboration d'un rapport d'analyse permettant à la DGEN d'élaborer et de déterminer les tarifs de référence d'interconnexion qui seront proposés à l'approbation du conseil des ministres.

Les livrables attendus sont :

- Livrable n°1 : un guide méthodologique sous format Word et PDF ;
- Livrable n°2 : un rapport d'audit détaillé pour l'opérateur ONATi VINI au format Word et PDF ;
- Livrable n°3 : un rapport d'audit détaillé pour l'opérateur PMT VODAFONE au format Word et PDF ;
- Livrable n°4 : un rapport d'audit détaillé pour l'opérateur VITI au format Word et PDF ;
- Livrable n°5 : un rapport d'analyse permettant d'élaborer les tarifs au format Word et PDF.

Durée et délai d'exécution du marché

- Le marché prend effet à compter de sa signature.
- Le marché est conclu pour une durée de 3 mois à compter de sa notification dont l'échéance prévisionnelle est fixée au vendredi 2 novembre 2021.
- Les résultats et les livrables attendus devront être transmis à la DGEN au plus tard le vendredi 2 novembre 2021.

***DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
VENDREDI 2 JUILLET 2021 A 8 H 00 (HEURE DE TAHITI)***

Pour tout renseignement administratif et technique, veuillez prendre l'attache de :

- Gaston WONG, gaston.wong@polynesie-francaise.pf
- Eric BOURGEOIS, eric.bourgeois@polynesie-francaise.pf

